

Atelier de lancement de l'UMR AMURE CEDEM 3 et 4 juin 2008
**Axe 3 : Régulation des activités maritimes et gestion
des espaces internationaux**

Gaëlle GUEGUEN-HALLOUET

Maître de conférences de droit public

Chercheur au sein de l'UMR AMURE- Centre de droit et d'économie de la mer – IUEM UBO

▪ **Profil de recherche** :

- Juriste
- Maître de conférences de droit public
- Chercheur au CEDEM depuis 1994

1994-1999 : Doctorat sous la direction de D. LE MORVAN Professeur de droit public

"L'application du droit communautaire aux ports maritimes. Contribution à l'étude du régime juridique communautaire des activités d'intérêt général", janvier 1999, 732 pages

1999 : Qualification aux fonctions de MC de droit public et recrutement par l'UBO.

▪ **Domaines de recherche** :

droit public économique
droit de l'Union européenne
droit de la concurrence

▪ **Mots clés** :

Régulation
Service public
Concurrence
Ports maritimes
Services portuaires

Thématiques de recherche

1. La régulation des activités portuaires

A l'origineune thèse soutenue en 1999 sur l'application du droit communautaire aux ports maritimes de commerce – Contribution à l'étude du régime juridique des activités d'intérêt général.

▪ **Dans l'Union européenne**

Constat : profonde diversité des structures de gestion portuaire en Europe mais existence de traits communs caractérisés par une intervention publique fondée sur l'intérêt général.

L'action communautaire, essentiellement contentieuse, s'est dans un premier temps traduite par une libéralisation graduelle de la filière portuaire sur le fondement de l'application des règles de concurrence et de celles relatives à la libre circulation.

Les institutions communautaires ont progressivement admis que la satisfaction de l'intérêt général justifiait un régime juridique particulier au regard des règles générales du traité CE .

Désormais, se profile la perspective d'un cadre communautaire de concurrence régulée qui pourrait réduire ou du moins encadrer la régulation contentieuse. Si la méthode change, l'objectif reste le même au fond : Il s'agit d'assurer une ouverture maîtrisée à la concurrence du marché des services portuaires. Ainsi au cours de la dernière décennie, les activités portuaires sont passées d'une intégration négative, faisant peser sur les interventions publiques une présomption d'atteinte au libre jeu du marché et de la concurrence, à une intégration plus positive se traduisant par une prise de conscience de leur utilité et de leur nécessité.

▪ **En France**

La régulation communautaire des activités portuaires influence singulièrement la régulation interne de ces mêmes activités. Ce constat se fonde à la fois sur l'étude d'une décision rendue par le juge administratif relative à des refus d'accès à des outillages et plus récemment sur les premières décisions d'application de l'ordonnance de 1986 aux ports autonomes, établissements publics de l'Etat. Les réformes de l'organisation et des régimes de gestions des ports maritimes s'inscrivent bien entendues dans ce mouvement d'ouverture au marché qu'il s'agisse des derniers transferts de compétences et de propriété des ports maritimes de commerce d'intérêt national ou de la réforme de l'organisation des ports autonomes.

Thématiques de recherche

2. La politique maritime européenne

Sujet abordé dans la thèse. L'actualité récente (Livre vert et livre bleu sur la politique maritime européenne m'a donné l'occasion d'approfondir certains aspects. C'est en réponse à la publication du Livre vert que le CEDEM a organisé le colloque « l'Union européenne et la mer » en octobre 2006.

■ Fondements juridiques

Contribution introductive au colloque. Attention, il ne s'agit pas là d'un pur exercice de style réservé aux juristes avertis mais bien le prélude indispensable à toute réflexion sur la teneur de cette politique puisque de la base juridique dépendraient les conditions et l'intensité du dessaisissement des Etats membres.

■ Instruments

La publication un an plus tard d'un document singulièrement nommé Livre bleu ne pouvait que susciter la curiosité du juriste. Parce que le format était inédit, le contenu déroutant, nous avons rapidement décidé d'en proposer une étude. En effet, il est d'usage qu'au Livre vert, document de réflexion ouvrant la consultation et le débat public sur une thématique précise, succède un Livre blanc. Aussi et bien que les acteurs du monde maritime puissent facilement s'accommoder d'une couleur symbolisant l'élément qui les relie, elle n'en demeure pas moins singulière sur le plan juridique. Un Livre blanc est un ensemble argumenté de propositions d'action communautaire dans un domaine spécifique. Ils visent à donner naissance à des décisions politiques et à une politique européenne concertée. Dès lors, n'est ce pas justement parce que ce document n'est, de ses propres dires, qu'un document d'orientation que la Commission le qualifie prudemment de Livre bleu. Le commentaire réalisé a, à la fois, confirmé nos craintes : la prudence est de mise et la sectorialité difficilement contournable, et convaincue qu'il ne saurait en être autrement pour des raisons tant juridiques que politiques.

Activités de recherche 2005-2008

2.1. Rédactions d'articles, notes, contributions et communications

1) **L'accès aux infrastructures et services portuaires dans l'Union européenne**, in *L'Europe des transports*, collection Travaux de la CEDECE, La Documentation française, septembre 2005, p. 359-376.

2) **La sécurité, facteur déterminant de l'accès aux ouvrages portuaires**, note sous Tribunal Administratif de Lille, 7 juin 2005, *Le Droit Maritime Français*, novembre 2005, p. 935-945.

3) **La régulation contentieuse des conflits d'usage de la bande côtière générées par les activités portuaires**, Communication dans le cadre de Préliminaires juridiques (« Réflexions juridiques autour de la spécificité de bande côtière ») à l'Atelier international « Régulation de l'accès aux ressources marines vivantes dans la zone côtière : expériences internationales et perspectives pour la Bretagne », 2006.

4) **Les fondements juridiques d'une politique maritime européenne**, communication dans l'ouvrage « L'Union européenne et la mer – Vers une politique maritime de l'Union européenne », sous la direction de A. Cudennec et G. Guéguen-Hallouët, PEDONE, 2007, 437 pp. 21-35.

5) **Vers une politique maritime européenne : A propos du Livre bleu sur un politique maritime européenne**. G. Guéguen-Hallouët, et D. Vernizeau. *Le droit maritime français*; D.M.F. n° 690, Mars 2008, pp. 216-220.

6) **Les activités portuaires à l'épreuve des règles de concurrence – A propos de la décision du Conseil de la concurrence n° D-7-28 du 13 septembre 2007**, D.M.F. n° 690, Mars 2008, pp. 280-290.

7) **Le pilotage portuaire**, rédaction du fascicule de l'encyclopédie Dalloz, en collaboration avec M. Martin NDENDE, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes. Répertoire commercial Dalloz, 1ère édition de juin 2002. *Actuellement en cours de refonte.*



Activités de recherche 2005-2008

2.2. Organisation de colloques et journées d'étude

- 1) **Le juge communautaire et la mer**, en collaboration avec Annie Cudennec en 2002.
- 2) **Le droit social et la mer** en collaboration avec Cécile De Cet-Bertin avril 2006
- 3) **L'Union européenne et la mer** en collaboration avec Annie Cudennec en Septembre 2006

2.3. Publications d'ouvrages

- 1) « **Le juge communautaire et la mer** », co-édité par A. Cudennec et G. Guéguen-Hallouët, Bruylant, coll. Etudes européennes, sept 2003.
- 2) « **L'Union européenne et la mer – Vers une politique maritime de l'Union européenne** », sous la direction de A. Cudennec et G. Guéguen-Hallouët, PEDONE, 2007, 437 p.

PROJETS

- Préparation de la HDR pour 2009
- Communication et publication sur les responsabilités portuaires (colloque en octobre 2008)
- Recherche en vue de la publication d'un article sur l'évolution des régimes de gestion portuaire en France (autonomie, décentralisation, mutation des outils juridiques d'exploitation...)
- Rédaction d'un code européen des activités maritimes en collaboration avec les autres membres juristes du UMR AMURE- Centre de droit et d'économie de la mer
- Rédaction d'un ouvrage de droit portuaire

MERCI